AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Pesant, 9 mars 1882

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pesant, 9 mars 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (241r, 242v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pesant, 9 mars 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50670

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 mars 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinatairePesant
Lieu de destination193, rue Legendre, Paris

Description

RésuméGodin explique à Pesant, candidat à un emploi, que la rémunération dépend au Familistère des capacités des personnes, et qu'elle peut varier pour la fonction en question de 350 à 600 F par mois, sans compter la part de bénéfices « qui, pour les employés de la même catégorie, a triplé cette année et l'année dernière leurs appointements ». Il lui demande ses références et ses prétentions salariales, son âge et sa situation familiale.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Juice y mare Itt's.

Montrice Perant,

L'emploi pour lequel Naus nous effer frent ette rempli à différents degres, selon les capacités du titulaire. Ho n' 44has ice I habitude adioles refiner les appointements en raison des emplois; ils de règlent plates en Laidon de la capracité de for tionneine. La hémineration aitrehie air la fonction

consiste en un appoin . Ternout fine qui peut Narier in 3% à bao francs for mois er en une part de benépies que, pour les employes se la ineme categorie, a triple cette arnie et l'année durière sever appointments. Vous pouver done, en me donnant nos references me fisce à l'avance le minimum d'appointments. anguel con welendy. Le Nerrai rescuite si les hensie gnaments obtained me per mattent the word accepter, Nouelly en mines temps me vike votre inge? ti vous êtes marie et ans de la famille? Régnées je vous pries. Monnier, was civilités Marfaites

Fichie